

PAR COURRIEL

Québec, le 15 février 2021



INFORMER

Madame Geneviève Dion
Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère de la Culture et des Communications
51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3
genevieve.dion@mcc.gouv.qc.ca



CONSULTER

Objet : Projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier à Québec

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, les questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **17 février 2021 prochain à 11 h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

1. Comment considérez-vous le paysage du parc de la Plage-Jacques-Cartier ? Est-il un paysage culturel patrimonial ? Si oui, ce paysage a-t-il un intérêt particulier (emblématique, identitaire, historique)?
2. Le parc de la plage Jacques-Cartier a-t-il une dénomination particulière ou un statut légal particulier sachant que le fleuve est considéré comme un lieu historique depuis 2017?
3. Quelles sont les conséquences de la désignation historique du fleuve en ce qui a trait à la protection et à la mise en valeur du paysage du parc?
4. Quelles seraient les pistes pour valoriser un paysage patrimonial selon vous?



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER